

# À NOTER

## Des compagnies aériennes s'inquiètent du CDG Express

La ligne de train dédiée entre Paris et Roissy continue d'inquiéter. Cette fois, c'est le Syndicat des compagnies aériennes autonomes (SCARA) qui a interpellé le préfet de Paris et d'Ile-de-France, après la signature de la déclaration d'utilité publique du projet. Dans une lettre ouverte, le SCARA souligne que la taxe « sera prélevée sur les billets d'avions des seules compagnies opérant à CDG ». Il s'interroge sur la « vraisemblance des prévisions de trafic du CDG express », tablant sur 8M de passagers par an et un prix du billet d'un montant de 24 € par trajet. « Sachant que le prix pour deux passagers avoisinera celui d'un déplacement en taxi ou en VTC », le syndicat se pose la question de l'intérêt de cette desserte.